

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL

Siège social et usine : Boulevard Ibn Khaldoun – B.P. 63 – 4018 Sousse - Tunisie

Les parties du contrat de liquidité des actions AMS, d'une part les sociétés ECONOMIC AUTO et AURES GROS, d'autre part l'intermédiaire en bourse MAC sa, informent le public que le dit contrat est arrivé à échéance le 07 juin 2013.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS est entré en vigueur le 07 juin 2012 et qu'il était composé, à cette date, de 50 000 actions et de 500 000 dinars de liquidités.

A la date de clôture du contrat, soit le 07 juin 2013, ce contrat était composé de 105 770 actions AMS et Zéro liquidité.

Les parties du contrat de liquidité informent, également, le public que le dit contrat ne sera pas renouvelé.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*